

**Désormais, tous les emballages se trient !**

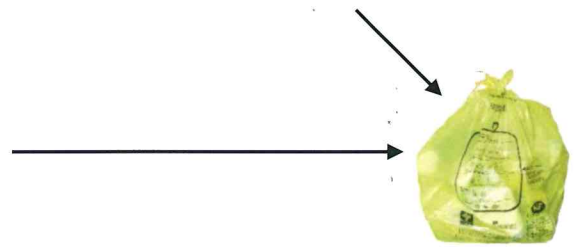
La **Communauté de communes du Pays du Coquelicot** s'engage, avec l'ensemble des acteurs, pour faire progresser le recyclage, en participant avec Eco-Emballages à la mise en place de l'extension des consignes de tri. Grâce à votre geste de tri, le Pays du Coquelicot agit en faveur de l'environnement. Nous sommes tous acteurs du recyclage.

*Alors, n'hésitez plus : si c'est un emballage, il doit aller dans le sac jaune.*

**Emballages en plastique**

<p><b>Toutes les bouteilles</b></p> 	<p><b>Tous les flacons et bidons</b></p> 
<p><b>Toutes les barquettes</b></p> 	<p><b>Tous les pots et les boîtes</b></p> 
<p><b>Tous les sacs et sachets</b></p> 	
<p><b>Tous les films</b></p> 	<p><b>Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.</b></p>

**Emballages en métal et en carton**



Le **VERRE** et les **PAPIERS-JOURNAUX-MAGAZINES** sont à mettre dans les bornes d'apport volontaire situées sur le territoire du Coquelicot.



journaux · magazines



publicités · prospectus



feuilles · enveloppes



catalogues · annuaires



courriers · lettres



livres · cahiers

Pour tout renseignement, question ou doute, la Communauté de communes du Pays du Coquelicot reste à votre disposition au 03 22 64 10 30 ou [comdecom@paysducoquelicot.com](mailto:comdecom@paysducoquelicot.com).

Site internet : [www.paysducoquelicot.com](http://www.paysducoquelicot.com)